



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RSA

Question écrite n° 108772

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la proposition de parlementaires de la majorité d'exiger une contrepartie aux bénéficiaires du RSA en les faisant travailler gratuitement plusieurs heures par semaine au sein de collectivités ou d'organismes publics. De l'aveu même de l'ancien haut commissaire aux solidarités actives, cette proposition est une fausse bonne idée. Faute de remettre en état de marche l'ascenseur social et d'appliquer une véritable politique de l'emploi, cette proposition apparaît comme un marchepied pour s'élever un peu plus dans la précarité. Elle lui demande donc de lui préciser l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de cette initiative parlementaire.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108772

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4983

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)